

**RPI de PRALONG, CHALAIN D'UZORE, ST PAUL D'UZORE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 octobre 2022**

**Présents :** Mmes Vilvert et Trinel, les directrices, Mmes Darnis, Billaud, Daragon-Vial, Solle, Verdier les enseignantes du RPI.

Mme Genebrier, maire de Chalain d'Uzore, M. Garbil, maire de Pralong, Mme Bricaud, conseillers à Pralong, Mme Bayle, Mme Perrin, M. Gouttesoulard, conseillers à Chalain d'Uzore,

Mmes Deschamps, Costantin , Duband Degardin,, Moulin, Petelet, Roche, Tessier, Viillard, parents d'élèves délégués.

Karine Vial : ATSEM Chalain

**Excusés :** M. Godel Laurent, Inspecteur de l'éducation nationale ; M.Palliard maire de Saint Paul ; Mme Michel, DDEN. , M. Garnier, conseiller à Pralong. Mmes Betti et Guillot Anne-Cécile, enseignantes sur le RPI.

**PRESENTATION DES ELUS ET DES EQUIPES PEDAGOGIQUES**

L'ensemble des membres du conseil d'école se présente.

**RAPPEL DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE**

Mme Trinel rappelle les attributions du conseil d'école.

**PERSONNELS DANS LES ECOLES**

**Chalain :**

Pas de changement dans l'équipe enseignante

Mme Daragon-Vial a en charge les CP/CE1

Mme Solle a en charge les MS avec Me Angélique Bayle

Mme Trinel a en charge les MS/GS déchargée par Mme Guillot le jeudi et aidée par Mme Marnat (remplaçante de Me Combe partie à la retraite)

Mme Verdier a en charge les PS aidée par Mme Vial

Mme Rondier est employée pour le ménage des locaux et la cantine, aidée par Mme Bayle.

Mmes Vial , Bayle,et Me Marnat s'occupent du péri-scolaire.

Mme Line Levet est en stage jusqu'au mois de décembre.

**Pralong :**

Mme Vilvert a la classe de CE1 CE2, complétée par Mme Betti le jeudi (temps partiel)

Mme Billaud a la classe de CE2/CM1

Mme Darnis a la classe de CM1/CM2

Mme Cornet et Mme Tronel gèrent l'encadrement des élèves pour la garderie, la cantine et les temps d'accueil périscolaires.

Elles sont également en charge de l'entretien des locaux.

Mmes Derory et Tatin, AESH, interviennent auprès de quatre enfants.

## **EFFECTIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 :**

**A Chalain :** 90 élèves

PS = 20      MS= 30      GS =19      CP= 15      CE1= 6

Répartition par classe : 20 PS=20 élèves    MS= 26 élèves      4MS+ 19GS= 23 élèves      15CP+ 6CE1= 21 élèves

**A Pralong :** 71 élèves

CE1 = 14      CE2= 25    CM1=15    CM2= 17

Répartition par classe : 14 CE1 +7 CE2= 21 élèves      18 CE2 + 7CM1 = 25 élèves      8 CM1 + 17CM2 = 25 élèves

L'effectif total du RPI est donc de 90 ( école de Chalain)+71( école de Pralong)=161 élèves pour le RPI.

**Mme Trinel rappelle que les répartitions se font en concertation d'équipe et sont soumises à l'IEN de circonscription.**

**Elle explique aussi que les après-midis, toutes les moyennes sections sont regroupées pour travailler ensemble.**

**A Pralong également, des décroissements permettent aux groupes de CE2 et de CM1 d'être reconstitués.**

**PPMS :** (risques majeurs et attentat intrusion).

Les PPMS de chaque école sont présentés à l'ensemble du conseil. Ils précisent les dates d'alerte incendie et de confinement, ainsi que les modalités de mise en sûreté, et les missions de chacun.

Ils ont été déposés sur la plateforme académique.

Mme Vilvert demande la mise à disposition du matériel nécessaire en cas de confinement.

Un exercice attentat intrusion est organisé avant les vacances de toussaint, le jeudi 20 octobre à Chalain, le vendredi 21 à Pralong.

### **A Pralong**

#### **CHARTE INTERNET**

A Pralong, la charte pour l'utilisation d'Internet à l'école a été distribuée dans tous les carnets de liaison de façon à ce que chaque famille en soit informée. Une prévention et sensibilisation est aussi faite aux enfants de CM.

#### **CHARTE DE LA LAÏCITE**

La charte de la laïcité est présentée avec le règlement. Elle est distribuée à Pralong par le biais du carnet de liaison.

A Chalain, elle sera donnée avec le premier compte-rendu du conseil d'école. Elle devra être signée.

#### **REGLEMENT SCOLAIRE**

Le règlement est distribué pour lecture et vote. Les directrices rappellent que ces documents sont consultables dans les deux écoles.

Cette année, chaque école a rédigé son propre règlement en fonction de sa spécificité. Il est également consultable dans les deux écoles et sera envoyé par mail aux parents d'élèves.

Le nouveau règlement de l'école de Pralong précise deux nouveautés : interdiction des sucreries pour le goûter ; une fiche récapitulative individuelle des retards sera également mise en place à la rentrée des vacances. Mme Vilvert rappelle que ces retards réguliers gênent la mise en route du travail dans les classes et demande à chacun de fournir un effort, même si elle précise que la majorité des enfants sont ponctuels.

Mme Vilvert en profite pour rappeler aux mairies la gêne occasionnée depuis la rentrée sur le retard dans le transport des enfants entre les communes (arrivée à Pralong à 8h30-8h40 puis à Chalain à 8h50-8h55)

Les mairies s'engagent à refaire un courrier à la région.

Le nouveau règlement de l'école de Chalain donne des précisions sur le goûter, les anniversaires fêtés dans les classes et la sieste des enfants.

Mme Trinel explique que pour les inscriptions à Chalain, elle présente et distribue un livret d'accueil à chaque famille. Elle le lit avec les parents pendant la réunion d'inscription. Dans cet outil, elle a rajouté un alinéa « Partenariat Ecole/ Famille » dans lequel on retrouve : les bonnes pratiques parents/enseignants, le rôle des parents à la maison....

Elle fait circuler un exemplaire lors de la réunion.

## **PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE**

Il a été élaboré en équipe et permet de s'organiser pour assurer la continuité pédagogique si :

- une classe est fermée pour cause COVID
- un enseignant est absent

L'ensemble de l'école travaille en distanciel.

Il contient un volet matériel, un volet pédagogique, un volet numérique.

## **PHARE** Plan de prévention de lutte contre le HARCèlement entre Elèves

Une chartre d'engagement a été mise en place en cas de suspicion de harcèlement pour les élèves et les familles. Les équipes enseignantes seront formées sur le sujet. Chaque école doit s'engager dès cette année.

## **PROJETS DANS LES ECOLES :**

### **PROJETS A CHALAIN :**

-Fil conducteur sur l'année : le théâtre. Il s'agit de se préparer à présenter des comptines et petites scènes de théâtre devant un public.

En janvier, les classes de GS/CP/CE1 se rendra au théâtre de Roanne. Les PS et MS /GS iront au Théâtre des Pénitents

- Bibliothèque : tous les vendredis matins avant les vacances, les enfants de l'école se rendront à tour de rôle dans la nouvelle bibliothèque de Chalain. Les bibliothécaires leur liront une histoire avec l'outil Kamishibai (petit théâtre). Ils pourront regarder des livres, voir le fonctionnement d'une bibliothèque.

- danse du patrimoine : après la rentrée en musique animée par le groupe GERGOVIA, un cycle danse du patrimoine est envisagé avec ce même groupe avec présentation d'une danse à la fête de l'école

- semaine du goût : le jeudi 13 octobre, les enfants ont pris le petit déjeuner ensemble. Un buffet avec les différentes familles d'aliments étaient proposés. Les enseignantes remercient la Biocoop de Montbrison qui nous a offert tous les ingrédients nécessaires à ce projet.

- Projet environnement : participation à la journée « Nettoyons la Nature » le mardi 18 octobre

- Le bien-être à l'école : les enseignantes continuent de travailler sur les méthodes pour favoriser un climat serein à l'école. Elles participeront en fin d'année scolaire au congrès de l'AGEEM à Roanne en réalisant une exposition sur les activités mises en place afin de se sentir bien pour apprendre. L'équipe est en réflexion pour acheter du matériel et mettre en place d'un parcours permanent dans l'école à ce sujet.

- piscine pour la classe de CP/CE1 : du 9 mai au 16 juin, les mardis et vendredis

- classe nature pour la classe de CP / CE1 : le 14 /15/16 mars au Bessat avec l'école de Pralong.

- la semaine des langues aura lieu du 3 au 7 avril : .En prévision pour cette semaine : apprentissage d'un chant dans différentes langues et lecture d'un album dans différentes langues. Les enseignantes feront appel aux parents qui ont des compétences dans ce domaine. N'hésitez pas à vous rapprocher dès maintenant de Mme Trinel.

### **PROJETS A PRALONG :**

Projet apprendre à nager : les CE1, CE2 CM2, soit 56 élèves, se rendront à la piscine en mai/juin.

Projet Classe découverte : les 3 classes de Pralong et la classe des CP/CE1 de Chalain se rendront au Bessat le 14/15/16 mars 2023.

Les activités prévues seront axées sur le vivre ensemble et sur le respect de la nature. Nous n'avons pas encore établi l'encadrement de ces trois jours.

92 enfants sont concernés par cette classe découverte.

Ce projet est financé en partie par les mairies, le sou des écoles que nous remercions. Une participation sera demandée aux familles. Un dossier a été déposé au conseil général pour une demande de subvention.

M. Garbil, Maire de Pralong, explique qu'il va permettre, si besoin, à deux personnes issues du personnel communal de participer à la classe découverte.

Projet musique : reprise du projet chorale dans les classes avec quelques interventions d'Elsa Beriola, intervenante musique.

Liaison école collège : une réunion est prévue entre les enseignantes et l'équipe du collège de Boën ce mardi 18/10.

Le fonctionnement d'un livre : une intervenante viendra à l'école pour expliquer l'objet livre, sa fabrication...

Bibliothèque : Les classes se rendent régulièrement à la bibliothèque où elles sont accueillies pour des lectures d'histoire et un emprunt de livres pour la classe. Une des interventions a eu lieu dans le pigeonnier qui a été récemment réhabilité. Les élèves ont eu la chance de visiter ce lieu.

Les enseignantes remercient le Sou Des Ecoles et les mairies pour leur participation à tous ces projets.

## **TRAVAUX**

### **Chalain :**

Remerciement à la mairie pour le bac à sable qui a été aménagé dans la cour de l'école. Demande faite par l'équipe de l'agrandir en décalant le bois rond. La mairie ne souhaite pas l'agrandir.

Le scotch qui avait été installé pour réguler la circulation pendant le COVID est décollé sur certaines parties, il faudrait le repositionner.

Réseau internet : il y a peu de débit. La mairie explique que la fibre va être installée.

Il y a des soucis avec les ordinateurs portables : celui de la classe CP est en fin de vie et le clavier de l'ordinateur de la classe GS ne fonctionne pas.

**Pralong** : Quelques aménagements ont été programmés : la descente d'escalier extérieure, des étagères installées dans une classe.

Il a été demandé de déplacer certains arbustes qui gênent la visibilité et donc la surveillance lors des récréations. De même qu'un nettoyage quotidien de la cour est demandé, suite à la présence de déjections animales plusieurs fois de suite. M. le Maire répond que les sujets sont en cours.

Une subvention pour du matériel informatique a été donnée : des tablettes, des multiprises pour les charger seront achetées.

Les enseignantes remercient les mairies pour leur écoute et leur réactivité.

## **QUESTIONS DES PARENTS :**

Pour PRALONG : 2 Mails reçus et retranscrits :

*>>> Des places de parking et arrêts minutes ont été aménagés et permettent de déposer les enfants en toute sécurité aux abords de l'école. Ils doivent être utilisés à cette fin. Il n'y a donc plus lieu de voir des stationnements en "double file", le long des barrières rouges, ce qui gêne la circulation et est également dangereux pour les enfants.*

*Tout comme il est utile de rappeler aux parents, que les enfants sont sous leur responsabilité tant que l'enceinte scolaire n'est pas ouverte.*

*De sorte qu'il convient de ne pas déposer et laisser son enfant seul, sans surveillance devant l'école, tant que celle-ci n'est pas en mesure de l'accueillir. »*

M. Garbil, maire de Pralong, explique que la commune a fait des travaux afin de rendre les abords de l'école plus sécurisés et que chacun doit prendre ses responsabilités.

*>>« Le chauffage est-il en service dans les classes, si oui, quelle est la température des classes ?*

*Si non, quand sera-t-il allumé ? Faudra-t-il prévoir un pull pour les enfants cet hiver, en intérieur ? »*

M. Garbil, maire de Pralong, explique qu'il ne veut pas bloquer le chauffage à 19°C, comme cela lui est conseillé pour le chauffage des bâtiments publics, car c'est peu et demande aux enseignantes d'être vigilantes pour mettre le thermostat à une température raisonnable ; il leur demande d'adopter des petits réflexes... Des travaux d'isolation sont prévus à l'école de Pralong.

A Chalain, Mme Genebrier, maire, explique que le chauffage n'est pas encore en service ; le bâtiment est très bien conçu. Il n'y aura pas une limitation à 19°C cet hiver non plus.

Les directrices remercient les membres pour leur présence et leur attention.

La séance est levée à 19h30.

Secrétaires de séance : Mmes Daragon-Vial et Mme Verdier